

SAGE DE LA VALLEE DE LA GARONNE

COMPTE RENDU DE LA DEUXIEME REUNION DU BUREAU DE LA CLE

A ESTILLAC (47), LE MERCREDI 7 MARS 2012, DE 9H30 A 12H30

**Etaient présents :**

| Nom Prénom  | Fonction  | Adresse mail                                      | Téléphone                        |
|---|---|---|----------------------------------|
| Thierry SUAUD   | Président de la CLE Conseiller régional Midi-Pyrénées,  | cabinet@portetgaronne.fr                          | 05 61 72 03 01                   |
| Jacques BILIRIT   | Maire de Fourques-sur-Garonne   | communefourquesgaronne@wanadoo.fr                 | 05 53 93 62 06                   |
| Hervé GILLÉ<br>représenté par<br>Valérie PALLUT         | Vice-président de la CLE, SMEAG, mairie de Podensac   | v.pallut@cg33.fr                                  |                                  |
| Bernard BOUSQUET  | Vice-président de l'Association des Entrepreneurs du CCI Lot-et-Garonne   | bernard.bousquet@airbus.com                       | 05 61 93 28 01                   |
| Patrick EISENBEIS                                       | Représentant du Préfet de Lot-et-Garonne  | Patrick.eisenbeis@lot-et-garonne.fr               | 06 33 43 31 44                   |
| Etienne FRÉJEFOND                                       | Représentant du Préfet coordonnateur de Bassin représenté par la DREAL Midi-Pyrénées  | Etienne.frejefond@developpement-durable.gouv.fr   |                                  |
| Philippe PAUWELS<br>et Pierre<br>FROMENTEZE             | Représentants de la Secrétaire Générale de la Préfecture de la Haute-Garonne représenté par le Service Environnement Eau et Forêt DDT Haute-Garonne |   |                                  |
| Agnès FRAYSINET-DUPOUIS                                 | Chambre de Commerce et d'Industrie de Midi-Pyrénées, ADEBAG   | environnement@toulouse.cci.fr                     |                                  |
| Raymond GIRARDI<br>Présent : Frédéric<br>DOUCET         | Vice-président du Conseil général du Lot-et-Garonne   | FrDoucet@cg47.fr                                  | 05 53 69 43 77                   |
| Geneviève LE<br>LANNIC et Gérard<br>PENIDON (Directeur) | Vice-présidente de la Fédération d'adduction d'eau potable et d'assainissement de Lot-et-Garonne  | Genevieve.lelannic@eau47.fr<br>g.penidon@eau47.fr | 06 74 53 53 36<br>06 71 58 30 52 |
| Henri MATEOS  | Vice-président de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse   | Henri.mateos@mairie-toulouse.fr                   | 06 10 84 95 49                   |
| Patrick MARTY   | Maire de Grisolles  | Patrick.marty8@orange.fr                          | 06 77 03 94 88                   |
| Guy MORENO  | Conseiller général de Gironde   | Guy.moreno2@wanadoo.fr                            | 06 87 62 39 36                   |
| Pascal OSSELIN  | Direction Production Ingénierie hydraulique EDF   |   |                                  |
| Gérard PAUL   | Conseiller général du Gers - Maire de Lias  | paulgerardmairie@wanadoo.fr                       |                                  |
| Jacqueline RABIC  | Représentant le Président de l'Association Agréée Départementale de Pêche Professionnelle en Eau douce de la Gironde                                | j.rabic@orange.fr                                 | 06 16 33 29 02                   |
| Hugues SAMAIN   | Chambre départementale d'agriculture de Tarn-et-Garonne   |   |                                  |
| Christian TROCH   | Président Syndicat Intercommunal d'Aménagement hydraulique de la Vallée du Touch et de ses affluents  | trochchristian@aol.com                            | 06 86 76 79 08                   |
| Jean-Raymond<br>LEPINAY                                 | Président de la Communauté de communes de St-Gaudens  | Lepinay.jr@wanadoo.fr                             | 06 80 14 02 42                   |
| Jean-Louis ANGLADE                                      | Conseiller général des Hautes-Pyrénées  | Mairie.cadeac@orange.fr                           | 06 82 32 94 49                   |
| Hélios GARCIA   | Association des Consommateurs UFC Que Choisir   | Garcia.helios@orange.fr                           | 06 42 41 71 75                   |
| Claire KERVIEL  | Chargé de mission SMEAG   | Claire.kerviel@eptb-garonne.fr                    | 05 62 72 76 00                   |
| Sylvain MACÉ  | Chargé de mission SMEAG   | Sylvain.mace@eptb-garonne.fr                      | 05 62 72 76 00                   |
| Sylvie ROCQ   | Directrice du SMEAG   | Sylvie.rocq@eptb-garonne.fr                       | 05 62 72 76 00                   |

**Etaient absents/excusés :**

| <b>Nom Prénom</b>      | <b>Fonction</b>   | <b>Absent / Excusé</b> |
|------------------------|---|------------------------|
| Michèle DESSAIVRE      | France Nature Environnement Midi-Pyrénées   | A                      |
| Jean CAMBON            | Vice-président du Conseil général de Tarn-et-Garonne  | E                      |
| Jean CAZANAVE          | Conseiller général de l'Ariège  | A                      |
| Norbert DELPHIN        | Président de l'Union des Fédérations pour la pêche et la protection du milieu aquatique du Bassin Adour-Garonne | A                      |
| Gilbert HEBRARD        | Vice-président du conseil Général de Haute Garonne  | A                      |
| Jean-Pierre FEUILLERAC | Maire de Noé  | E                      |
| Michel LEMOUZY         | Président FRAB  | A                      |
| Patrick PUJOL          | Vice-Président Communauté Urbaine de Bordeaux   | A                      |
| Sylvie SALABERT        | Conseillère Régionale Aquitaine   | A                      |

**Introduction**

**Thierry SUAUD** (Président de la CLE) accueille les participants. Il remercie la Communauté de Communes du Canton de Laplume en Brulhois pour l'accueil de la réunion du Bureau de la CLE du SAGE Garonne.

Cette deuxième réunion du Bureau a pour ordre du jour :

- Examen du protocole d'accord entre la CLE et la structure porteuse
- Examen du document de cadrage des études et du déroulement de l'élaboration du SAGE
- Examen de la candidature du SMEAG au rôle de structure porteuse des études et de l'animation du SAGE.

La grande dimension du territoire du SAGE et la diversité des problématiques de gestion rendent complexe la mise au point des travaux. Depuis la réunion du Bureau à Podensac le 27 octobre 2011, des réunions techniques ont permis d'avancer sur les points présentés aujourd'hui. T. Suaud remercie les personnes qui ont fait remonter des observations. L'échec ou la réussite sera collectif et il est important d'aboutir à un consensus sur la procédure d'élaboration du SAGE lors de la prochaine CLE. L'objectif d'obtenir un SAGE élaboré en 2015, impose un calendrier très contraignant. Il faut engager au plus vite l'élaboration du SAGE, et désigner la structure porteuse lors de la réunion de la CLE du 22 mars, avant la période de réserve liée aux élections.

**1 – Examen du protocole d'accord entre la CLE et la structure porteuse**

**Claire KERVIEL** (Animatrice du SAGE, SMEAG) présente le projet. Celui-ci répond au souhait exprimé lors du bureau du 27 octobre, d'encadrer les relations entre la structure porteuse et la CLE. Le Bureau doit décider si ce document est suffisamment avancé pour être présenté à la CLE, pour adoption.

Après débat, plusieurs observations sont prises en compte :

- Art. 3 : Prolonger la convention de la durée du délai de recours ou jusqu'à l'approbation définitive du SAGE (besoin d'un accompagnement de la CLE en cas de recours administratif). Cet accompagnement ne serait plus technique mais aurait un caractère plus juridique.
- Mentionner le fait que la structure porteuse peut réaliser des actions en régie. Le concept de maître d'ouvrage recouvre cette notion, mais une précision sera apportée au 2 de l'article 2 : « assurer le pilotage, la réalisation et le suivi des études ... ».
- Dans les missions inscrites au préambule, placer en tête l'animation et la coordination.

- Dans le préambule, supprimer la mention de l'arrêté préfectoral modificatif du 16 juin 2011 car de nouvelles modifications sont possibles. Préciser « initial » pour l'arrêté du 27 octobre. Le protocole sera daté pour le situer dans le déroulement de l'élaboration.
- Supprimer les précisions sur les moyens mis en œuvre par la structure porteuse. La relation entre la CLE et la structure porteuse relevant plus d'une délégation de service public que d'une prestation de service (qui, de plus, nécessiterait une mise en concurrence), il est préférable de ne pas inscrire de telles mentions. Il est suffisant d'indiquer que la structure porteuse s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de la mission.

**Hugues SAMAIN** (chambre Départementale d'Agriculture 82) souhaite que la CLE ait une visibilité sur les enveloppes financières qui seront affectées à l'élaboration du SAGE.

**Rémy CODIS** (Agence de l'Eau Adour-Garonne, Délégué de Toulouse) indique que l'Agence de l'Eau n'a pas de remarques à faire sur le protocole, qui est un accord formalisé entre le Président de la CLE et celui de la structure porteuse. La question des moyens est traitée par ailleurs à l'occasion de l'obtention des dossiers de demande de subvention.

**Thierry SUAUD** rappelle que chaque SAGE a une situation différente. Il s'agit aujourd'hui d'inventer sa propre façon de faire. Il ne faut pas écarter la possibilité d'une autre candidature pour porter le SAGE. Par ailleurs, la CLE ne peut se substituer à la structure porteuse pour définir les budgets et bâtir les plans de financements. La note de cadrage, présentée ci-après, contribuera à dimensionner l'opération.

## **2 - Candidature du SMEAG au rôle de structure porteuse**

**Claire KERVIEL** rappelle que le document présenté ci-après répond aux demandes formulées à la réunion du Bureau le 27 octobre à Podensac, et a fait l'objet de réunions techniques. Il a été demandé au SMEAG d'élaborer une note décrivant l'animation accompagnée d'un calendrier de l'élaboration du SAGE, ainsi qu'une note de cadrage de la mission d'animation et des études, décrivant le programme de travail de la CLE pour l'élaboration du SAGE.

**Sylvie ROCQ** (Directrice des services, SMEAG) introduit la proposition du SMEAG. L'ambition est de réaliser un travail de qualité, même si les délais sont courts. La proposition du SMEAG est conçue comme une approche intégrée de l'animation et des études et se veut adaptée aux ambitions fixées par la CLE. L'enjeu est d'être pertinent et d'aller à l'essentiel dans un délai de 3 ans, sachant que la durée normale d'élaboration d'un SAGE est de 6 ans. Le SMEAG a la volonté d'être à la disposition de la CLE et également d'être ouvert aux acteurs situés en périphérie du SAGE, car de nombreux enjeux du SAGE Vallée de la Garonne sont liés à ce qui se passe sur les affluents. Il s'agit également de valoriser les acquis et les données existantes, dans une approche transversale.

**Claire KERVIEL** présente les éléments de la note de cadrage des travaux du SAGE et de l'animation. Ce document reprend le cadre fixé par le code de l'environnement pour l'élaboration des SAGE et précise pour chaque étape les éléments spécifiques au SAGE Garonne en termes de méthodes et de contenu.

**Sylvie ROCQ** indique que la proposition du SMEAG prévoit la mise à disposition de 2 équivalents temps plein (ETP) d'ingénieur et de 0,5 ETP de secrétariat. Les moyens sont évalués entre 600 et 800 000 €, avec 220 000 € pour la phase d'état des lieux, budget du même ordre de grandeur en comparaison des autres SAGE de grande dimension (Charente, Vilaine). Elle mentionne le souhait du Président de la CLE de faire appel à un troisième animateur pour l'accompagner dans sa mission.

**Jacques BILIRIT** (Maire de Fourques sur Garonne, Président du SMEAG) rappelle qu'ayant initié la démarche de SAGE sur la Garonne, le SMEAG est naturellement candidat au rôle de structure porteuse. La proposition du SMEAG développe une approche très participative, qui répond aux attentes exprimées par Thierry SUAUD et les membres du Bureau de la CLE. Outre l'équipe dédiée à l'animation, l'ensemble des compétences disponibles au SMEAG pourra être sollicité en tant que de besoin pour alimenter les réflexions.

**Henri MATEOS** (Vice-président du Grand Toulouse), remarque que la Communauté urbaine du Grand Toulouse n'a pas été sollicitée officiellement pour contribuer aux financements. Si cette hypothèse est envisagée, la demande doit être rapidement précisée et adressée à la Communauté pour qu'elle se positionne dans les meilleurs délais.

**Jacques BILIRIT** indique que des contacts ont été pris pour l'adhésion des Communautés urbaines et d'agglomérations au SMEAG, au-delà de la seule contribution au SAGE.

**Jean Raymond LEPINAY** (Maire de St-Gaudens) propose que le SMEAG sollicite dans les meilleurs délais les groupements de collectivités concernés, qui pourront se positionner sur la contribution financière au SAGE et l'adhésion au SMEAG.

**Thierry SUAUD** indique que s'il appartient bien à la structure porteuse maître d'ouvrage d'effectuer les démarches financières, la CLE a quant à elle une légitimité de vigilance vis-à-vis des partenaires financiers concernant leur participation à la bonne réussite de la démarche.

**Rémy CODIS** suggère que les demandes auprès des autres collectivités fassent l'objet d'un courrier co-signé par le Président de la CLE et le Président du SMEAG.

**Hugues SAMAIN** émet des réserves concernant le budget prévisionnel réservé aux études. Il insiste sur la nécessité de valoriser les études existantes et de ne pas gaspiller l'argent public.

**Christian TROCH** (Président du SI du Touch) rappelle que le syndicat du Touch a réalisé des études sur son bassin qui pourront être mises à disposition du SMEAG pour alimenter l'état des lieux. Il souhaite que de nouvelles relations soient développées entre le SMEAG et les structures de bassin versant, qui craignent que le SMEAG n'empiète sur leurs prérogatives.

**Jacques BILIRIT** indique qu'il partage cette préoccupation. Le projet a été dimensionné en prenant en compte les connaissances déjà acquises. Il précise que les travaux du SAGE s'inscrivent à budget constant dans les activités du SMEAG pour les prochaines années. Par ailleurs, le SMEAG a la volonté de s'appuyer sur les acteurs locaux et ne souhaite pas se substituer aux autres collectivités.

**Sylvie ROCQ** précise que le programme ne consiste pas à refaire des études déjà faites, mais à mieux organiser les données. Les données existantes sont disparates et dispersées au sein de nombreuses structures et les études couvrent souvent des territoires différents. Il s'agit de récupérer et de traiter les informations de façon homogène à l'échelle du territoire du SAGE. L'option choisie est de confier ce travail à des prestataires extérieurs car les animateurs ne peuvent pas à la fois faire l'animation et les études. Si l'on envisage de faire toutes les actions en régie, cela peut prendre beaucoup plus de temps, étant donné la taille du territoire, et il n'est pas certain alors que cela coûte moins cher.

**Rémy CODIS** rappelle que le SAGE Garonne est complexe et étendu. La candidature du SMEAG apparaît naturelle à l'Agence de l'Eau en raison de ses statuts et de son aire d'intervention, mais aussi en raison de l'expérience acquise au fil des années sur la Garonne. L'objectif du SAGE pour l'Agence de l'Eau est d'aboutir au bout de 3 ans à un « esprit Garonne » qui facilitera la mise en

œuvre de la politique de l'eau sur le territoire. L'Agence de l'Eau attend du SMEAG qu'il mette à disposition l'ensemble des données dont il dispose. Il rappelle la nécessité d'appuyer les débats de la CLE sur des informations fiables et suffisamment précises.

**Pascal OSSELIN** (EDF – Attaché Bassin Adour-Garonne) pose la question des délais et de la coordination de l'élaboration du SAGE avec la révision du SDAGE. Il s'interroge sur l'opportunité d'élaborer plusieurs scénarios contrastés, compte tenu du manque de délai pour réaliser le SAGE. Il est important de mettre à profit les connaissances produites dans le cadre du SDAGE, notamment le cahier géographique Garonne.

**Etienne FREJFOND** (DREAL Midi-Pyrénées) rappelle que l'état des lieux du SDAGE date de 2004 et va être révisé. Cela doit être pris en compte dans l'élaboration du SAGE Garonne. Concernant les objectifs du SDAGE, il est difficile de se projeter au-delà de 7 à 10 ans car la Directive Cadre sur l'Eau peut amener à en réviser certains.

**Bernard BOUSQUET** (Vice Président ADEBAG) rappelle que le Plan de Gestion d'Etiage Garonne – Ariège est en cours de révision et qu'il n'est pas nécessaire de refaire ces travaux dans le cadre du SAGE.

**Jacques BILIRIT** affirme à nouveau que le SMEAG s'appuiera au maximum sur les connaissances acquises, qu'il fera en régie ce qui peut l'être, et que les enveloppes budgétaires présentées correspondent à un prévisionnel maximum. Néanmoins, le SMEAG est engagé sur d'autres actions et il doit respecter ses engagements vis-à-vis des partenaires techniques et financiers. Le dispositif proposé tient compte de tous ces paramètres. Il rappelle que l'enjeu est de bâtir une politique « Garonne » et de fixer des ambitions communes.

**Thierry SUAUD** récapitule les observations émises.

Il rappelle que :

- Seront diffusés à la CLE et aux référents techniques le tableau comparatif des différentes caractéristiques de SAGE français et la bibliographie synthétique, réalisée par le SMEAG, et qui devra être complétée avec les documents produits sur les affluents.
- Seront précisées les ressources financières du SMEAG.
- Sera développée la présentation des ambitions de l'animation des travaux de la CLE par le SMEAG.

Il rappelle aussi le projet de pouvoir disposer d'un troisième animateur qui serait plus particulièrement chargé des relations du Président et du Vice-président avec la CLE et les acteurs du territoire du SAGE, dans une mission d' « ambassadeur » du SAGE.

Sur proposition du Président de la CLE, le Bureau :

- ⇒ **approuve le projet de protocole d'accord entre la CLE et la structure porteuse**
- ⇒ **approuve la présentation de la candidature du SMEAG en tant que structure porteuse à la prochaine CLE**
- ⇒ **approuve l'ordre du jour de la prochaine CLE :**
  - Présentation d'un SAGE en cours sur un autre bassin
  - Adoption du protocole d'accord entre la CLE et la structure porteuse
  - Désignation de la structure porteuse
  - Présentation du programme de travail de la CLE
  - Questions diverses

La séance est levée à 12h30.

**FEUILLE DE PRESENCE**

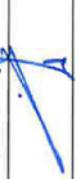
Réunion du Bureau de la CLE du SAGE Vallée de la Garonne  
 Mercredi 7 mars 2012 de 9h30 à 12h30 à la Communauté de Communes du Canton de Laplume (47)

*(8 repas)*

| Nom Prénom   | Qualité - Organisme   | Téléphone             | Adresse mail                                  | Présence repas | Signature      |
|--|---|-----------------------|---|----------------|----------------|
| M. Marc ABADIE<br><i>R. COOIS</i>                      | Directeur Agence de l'Eau Adour Garonne<br><i>Agence de l'Eau Adour Toulousain</i>  |                       | <i>marc.abadie@eau-adour-garonne.fr</i>       | <i>non</i>     | <i>MA</i>      |
| M. Jean-Louis ANGLADE                                  | Conseiller général Conseil général des Hautes-Pyrénées  | <i>06 82 52 94 49</i> | <i>jean-louis.anglade@hautes-pyrenees.fr</i>  | <i>oui</i>     | <i>JL</i>      |
| M. Jacques BILLRIT                                     | Maire Mairie de Fourques-sur-Garonne  |                       |   | <i>oui</i>     | <i>JB</i>      |
| M. Bernard BOUSQUET                                    | <i>Vice</i> Président Association des Entreprises du CCI Lot-et-Garonne<br><i>Association des Entreprises du CCI Lot-et-Garonne</i> | <i>05 61 93 28 01</i> | <i>bernard.bousquet@ccilot-et-garonne.com</i> | <i>non</i>     | <i>BB</i>      |
| M. Jean CAMBON   | Vice-président Conseil général du Tarn-et-Garonne   |                       | <i>Excusé</i>                                 |                |                |
| M. Jean CAZANAVE                                       | Conseiller général Conseil général de l'Ariège  |                       |   |                |                |
| <i>(M. Jean COMBY)<br/>Parcél Assélin</i>              | Directeur délégué EDF<br><i>Affaires Bassin Adour-Garonne</i>   |                       |   | <i>non</i>     | <i>JC</i>      |
| M. Henri-Michel COMET<br><i>Requis suite aux PREAL</i> | Préfet coordonnateur de Bassin Adour-Garonne Préfecture de Région MP<br><i>MP</i>   |                       | <i>henri-michel.comet@pref.gouv.fr</i>        | <i>user</i>    | <i>HC</i>      |
| M. Norbert DELPHIN                                     | Président de l'Union des Fédérations pour la pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Bassin Adour-Garonne                     |                       |   |                |                |
| M. Jean-Paul FEUILLERAC                                | Maire de Noé  |                       |   |                | <i>Excusé.</i> |

| Nom Prénom  | Organisme - Qualité  | Téléphone portable                                 | Adresse mail   | Présence repas | Signature |
|---|--|--|--|----------------|-----------|
| M. Hélios GARCIA  | Association des Consommateurs<br>URC Que Choisir   | 06.42.41.71.75                                     | garcia.helios@orange.fr                              | OUI            |           |
| M. Hervé GILLÉ  | Représentant du SMEAG<br>Maire de Podensac   |  | excusé   |                |           |
| M. Raymond GIRARDI  | Vice-président<br>Conseil général de Lot-et-Garonne  | Raymond Girardi<br>0553694333<br>Fédération Danval | 0553694333<br>rdanval@cg47.fr                        | N.             |           |
| M. Thierry GOUGE<br><i>représentant Apais Garonne - Urc</i> | Président Chambre de Commerce<br>et d'Industrie de MP<br>Vice-président<br>Conseil général de la Haute-<br>Garonne | <i>Cci de Toulouse</i>                             | <i>environnement@toulouse.cci.fr</i>                 | Non            |           |
| M. Gilbert HEBERARD   |  |  |  |                | Excusé.   |
| Mme Geneviève LE<br>LANNIC                                  | Vice-présidente<br>Fédération d'adduction d'eau<br>potable et d'assainissement de Lot-<br>et-Garonne               | 06 74 53 53 36<br>G. Pevindon                      | Genevieve.Lelannic@tst<br>47.vst<br>g.pevindon@eau47 | Non            |           |
| M. Michel LEMOUZY   | Président<br>Fédération Régionale Agriculture<br>Biologique FRAB Midi-Pyrénées                                     |  | <i>lepinay.m@wanadoo.fr</i>                          |                |           |
| M. Jean-Raymond<br>LEPINAY                                  | Maire de Saint-Gaudens   | 06.80.14.02.42                                     |  | Non            |           |
| M. Rémy MARTIN  | France Nature Environnement Midi-<br>Pyrénées  |  |  |                |           |
| M. Patrick MARTY  | Maire de Grissoles   | 06.77.03.94.88                                     | patrick.marty@orange.fr                              | Non            |           |
| M. Henri MATEOS   | Vice-président Communauté<br>Urbaine du Grand Toulouse   | 06.10.81.95.49                                     | henri.mateos@mayrie-<br>villeur.fr                   | Non            |           |

Commission Locale de l'Eau  
SAGE Vallée de la Garonne

| Nom Prénom   | Organisme - Qualité   | Téléphone portable                          | Adresse mail   | Repas | Signature   |
|--|---|---|--|-------|---|
| M. Guy MORENO  | Conseiller général<br>Conseil général de Gironde  | 06 87 82 39 36                              | guy.moreno@wanadoo.fr                                | Non   |  |
| M. Gérard PAUL   | Conseiller général du Gers<br>Maire de Lias<br>Vice-président   | 06 77 38 80 06                              | paulgardmaire@wanadoo.fr                             | Non   |  |
| M. Patrick PUJOL   | Communauté Urbaine de Bordeaux<br>Maire de Villenave d'Ornon  |   |  |       |   |
| Mme Jacqueline RABIC   | Présidente Association Agréée<br>Départementale de Pêche<br>Professionnelle en Eau douce de la<br>Gironde     | 06 46 33 29 02                              | J. rabic@orange.fr                                   | Oui   |   |
| Mme Sylvie SALABERT  | Conseillère Régionale<br>Conseil régional d'Aquitaine   |   |  |       |   |
| M. Hugues SAMAIN   | <del>S. B</del><br>Chambre Départementale<br>d'Agriculture de Tarn-et-Garonne                                 |   |  | N, N  |    |
| <del>M. Bernard SCHMITZ</del><br>M. Bernard SCHMITZ<br>Mare BURG | Préfet<br>Préfecture de Lot-et-Garonne  | représenté par DDTM<br>Patrick EISENBERGERS | 0633433144<br>patrick.eisenbergers@lot-et-garonne.fr | Non   |    |
| Mme Françoise SOULIMAN   | Secrétaire Général<br>Préfecture de la Haute-Garonne  | Représenté par DDT<br>Patrick PAVIER        | Haute Garonne<br>Patrick Pavier, Pierre Françoise    | Non   |    |
| M. Thierry SUAUD   | Conseiller régional<br>Conseil régional de Midi-Pyrénées  |   |  | ?     |    |
| M. Christian TROCH   | Président Syndicat Intercommunal<br>d'Aménagement<br>hydraulique de la vallée<br>du Touch et de ses affluents | 06 36 46 49 08                              | christian.troch@wanadoo.fr                           | Non   |    |

Haute Valérie Pallot  
NADÉ Sylvain  
Chloé KOLLITZ  
Sylvie Rocaq

Conseil général Gironde  
Bureau 333 au eau  
SMEAG  
SMEAG  
SMEAG

v.pallot@cg33.fr

Non  
Non  
Oui  
Oui